

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B., 10 FEVRIER 1915

G.-E. DION, Administrateur

"Dieu Affole Ceux Qu'il Veut Perdre"

Nous savions que, sous le manteau de la probité incarnée, M. L. A. Dugal avait accepté un chèque officiel du gouvernement de la province pour "Team work Guimond Br." lorsqu'il n'avait jamais travaillé sur le pont Guimond, ni de près ni de loin; qu'il avait endossé le dit chèque de sa propre main; dominant par le fait même un reçu au gouvernement pour le paiement d'ouvrage qu'il n'avait jamais fait.

Nous savions que, sous le manteau de l'honnêteté intégrale, lorsqu'il était maire de la ville d'Edmundston, il permettait à un échevin, son ami, de vendre des marchandises sous un nom d'emprunt; qu'il permettait à un autre échevin de louer à la ville ses voitures et ses chevaux, sous un nom d'emprunt, et que lui-même vendait des marchandises à la ville sous des noms d'emprunt.

Nous savions que, sous le manteau de l'immunité parlementaire, il se faisait le perroquet d'un Carvell pour lancer des insinuations et des accusations à droite et à gauche, et que, dans trois cas sur quatre, la Commission Royale chargée de s'enquérir du bien-fondé de ces accusations disait: "Not Guilty."

Nous savions que, sous le manteau de l'amitié, ou plutôt de l'hypocrisie, il promettait son appui et encourageait même un certain monsieur à se porter candidat aux élections provinciales de 1912; qu'ensuite, il lui plantait le couteau dans le dos et se portait candidat contre lui, foulant aux pieds sa parole donnée dans, au moins, trois circonstances différentes.

Nous savions que, sous le manteau emprunté de la littérature, il avait assez de front pour dire, dans une lettre corrigée par d'autres, qu'il avait appris plus de français que les collaborateurs de *Madawaska* pouvaient en savoir. Et cela, pour faire accroire aux badauds qui le connaissent et aux étrangers qui ne le connaissent pas qu'il avait pu maîtriser les difficultés de la syntaxe française en faisant son apprentissage dans une boutique de plombier.

Nous savions donc que M. L. A. Dugal pouvait changer de manteau aussi souvent que le caméléon change de peau, mais nous ignorions encore qu'il pouvait descendre assez bas pour se cacher, sous le manteau d'une vieille fille plus ou moins responsable mentalement, pour jeter de la boue à un adversaire politique, en l'attaquant dans sa profession par insinuation, dans une affaire qui n'a aucun intérêt public, sur les oui-dire de la dite personne ou même sur un affidavit quemandé.

Le proverbe anglais que nous avons pris pour titre: "Whom the Gods would destroy, they first make mad", n'a jamais eu une meilleure application que dans le cas présent. Depuis quelque temps, M. L. A. Dugal, au lieu d'essayer de construire, d'aider à son comté, s'est jeté, corps et âme dans le triste rôle de démolisseur. Il a commencé par vouloir détruire le premier journal français du Madawaska. Depuis presque deux mois, on dirait qu'un certain journal de Moncton est publié expressément pour *Le Madawaska* et ses collaborateurs. Cela nous fait honneur. Les vents et les orages s'abattent sur les grands chênes et non sur les arbrisseaux. Que l'on s'occupe de nous et de notre journal avec autant de persistance est un compliment pour lequel nous leur savons gré.

Ne pouvant détruire *Le Madawaska*, malgré les appels aux préjugés et au fanatisme, M. Dugal a pensé de détruire les auteurs du journal. Les petites gens qu'il n'a pas dites lui-même, ses roquets les ont jappés à tous les vents. Et de chef de l'opposition libérale de la province qu'il était il y a quelque temps, il est descendu à ramasser les saletés des égouts pour les lancer à ses adversaires. Quelle dégringolade!

Un correspondant de St-Jacques mentionne l'histoire du chèque; tout de suite, M. Dugal prend les poses d'un coq d'inde devant un monchoir rouge. Si cette affaire de chèque est aussi insignifiante qu'il le prétend, pourquoi vient-il en ébullition à la seule mention du dit chèque? Et si M. Dugal n'est pas invulnérable, s'il peut commettre des fautes comme le commun des mortels, qu'il ne jette pas de pierres aux autres, car elles pourraient rebondir et lui aplâtrir l'appendice nasal. Mais nous ne nous abaisserons jamais jusqu'à fouiller dans ses affaires privées, ni dans ses relations avec ses clients.

La dernière bombe de M. Dugal ne nous a pas surpris. Nous connaissions ce qu'elle contenait. On nous avait même dit qu'il avait quemandé et obtenu un affidavit de sa protégée. S'il a tant d'amour pour les opprimés, pour ceux qui sont lésés dans leurs droits, il ne manquera pas, sans doute,

La Guerre

Quand finira la guerre?

Londres, 10.—Quand finira la guerre? Un célèbre critique militaire russe, le colonel Shumsky répond à cette question dans la presse russe en disant: Pas avant six mois.

Le colonel Roustam Bek déclare cependant dans le "Daily Express" que l'Allemagne sera battue avant cela.

Il ajoute:

"En six mois de guerre, l'armée allemande, d'après les meilleures informations, a perdu deux millions de ses meilleurs soldats. Ces vides ont été comblés par des hommes de la Landsturm. Il est clair en conséquence, que l'armée allemande est aujourd'hui d'une efficacité militaire beaucoup amoindrie et dans six mois, le pays sera dans un tel état d'épuisement, qu'il ne sera plus capable de réparer ses pertes, même avec ses réservistes."

Succès russe dans les Carpathes

Genève, via Paris, 8.—De rudes combats se déroulent dans les Carpathes, entre Lwaczne, en Galicie, et Volocz, en Hongrie. D'après les avis reçus ici les Russes ont pris les villages de Ulics, Kormanik, Csertesz et Swidnik.

Une grande bataille fait rage en Bukovine entre Dorna Watra et Kimpolung.

On dit que les Autrichiens

ont été reboussés derrière la rivière et que les Russes ont aussi obtenu quelques succès à Yablomitz.

Mort de Sir François Langelier

Le lieutenant gouverneur de Québec est décédé lundi dernier. L'Hon. P. E. LeBlanc le succède.

Québec, 9.—Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province, a succombé hier après-midi, à la grave maladie dont il souffrait depuis quelques semaines. Il est mort vers 2.45 heures, à Spencer Wood.

Québec.—L'hon. P. E. LeBlanc ancien chef de l'opposition conservatrice à Québec et ancien orateur de la chambre succéda à Sir François Langelier.

Venez nous voir pour: Souvenirs mortuaires, bonquets spirituels, offrandes de messes, etc., etc.

Le crime d'un prisonnier français

Amsterdam, 8.—Des journaux du Hanovre reçus ici rapportent qu'un prisonnier de guerre français, du nom de Lescuyer, a été condamné à deux ans de prison pour avoir commis un crime contre la personne du Souverain en crevant les yeux d'un portrait du Kaiser.

VARIETES

Pratiquer la vertu sans en parler vaut mieux qu'en parler sans la pratiquer.

C'est un bienfait inestimable qu'une conscience délicate, c'est-à-dire une conscience qui ne soit pas seulement prompte à discerner ce qui est mal, mais qui l'évite à l'instinct, comme la paupière se ferme à l'approche du danger.

Le bonheur ne se donne pas; il s'échange. Notre bonheur vient toujours d'autrui. *Comtesse Diane.*

On aime de la grandeur de son cœur. *V. Hugo.*

L'indiscrétion, quand elle consiste à dire les secrets des autres, sur tout ceux qui nous ont été directement confiés, est une véritable violation d'un engagement tacite. Par cela seul qu'on reçoit la confiance d'un secret, ne s'engage-t-on pas à le garder?

On ne doit jamais entendre rire avec éclat une personne modeste et bien élevée. *Mme de Maintenon.*

Un roman plaira sûrement à une jeune fille si l'héroïsme à quelques points de ressemblance avec elle.

Abonnez-vous au "Madawaska"

L'UNION MUTUELLE

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

PORTLAND, : Maine.

Etablie en 1848

Actif, plus de \$19,000,000

Dépôt au Gouvernement à Ottawa \$1,762,000

A. P. LABBI, Gérant.

Agence: FORT KENT, Maine

Résidence: Edmundston, N. B.

AVIS ! AVIS !

J'ai l'honneur d'informer le public d'Edmundston et des alentours que je viens de recevoir un très beau lot de marchandises pour

PARDESSUS ET HABILLEMENTS

du printemps et j'ai le plaisir de vous dire que j'ai le plus beau choix de à vous offrir à des prix très modérés.

Je profite de l'occasion pour vous remercier du bon encouragement que vous m'avez donné jusqu'ici et je souhaite sincèrement vous revoir pour vos commandes du printemps et de l'été.

Je désire aussi informer les dames en général que je tiens un atelier de confection pour costumes et manteaux.

Venez me voir avant d'aller ailleurs.

Coupe et Satisfaction Garantie

J. H. NAP. GOSSELIN

Marchand Tailleur

Pour Hommes et pour Dames

Edmundston, N. B.

Je fais les boutons aussi avec l'étoffe que vous apporterez pour costumes et manteaux.

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41

MAX. D. CORMIER

B. A. Avocat, Notaire Public

EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND

B. A. AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC

Bureau: Grand Falls

St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine

Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

EDMUNDSTON, N. B.

POUR LES CULTIVATEURS

Semez la meilleure variété

L'enquête de 1913 sur l'état des graines de céréales et de lin employées sur les fermes canadiennes démontrent que la variété de 34 pour des 2065 échantillons recueillis était inconnue des cultivateurs. Les variétés de céréales diffèrent dans l'époque de maturité, le rendement, la force de la paille, le pourcentage de halle dans l'avoine et la durée dans les blés. Les trois plus grands rendements d'avoine obtenus à chaque station expérimentale du Dominion en 1912 donnèrent une moyenne de 33 minot de plus à l'acre que les plus petits. Les expériences ont prouvé que quatre ou cinq variétés d'avoine conviennent à toutes les conditions au Canada, et cependant dans un seul district on a trouvé 40 cultivateurs cultivant 17 variétés différentes. Chaque district ne devrait produire que la variété la mieux adaptée au sol, au climat et aux marchés.

Division des semences,
Ottawa

Culture de plantes fourragères

Les fermes expérimentales fédérales ont, l'année dernière comme par le passé, cultivé différentes espèces de plantes fourragères dans le but de connaître leur valeur relative. Ces essais ont été fait en double en 1913 par le service des plantes fourragères, à la ferme expérimentale centrale et aux fermes annexes, sur toute l'étendue du Canada. Ils portaient sur onze variétés différentes de blé d'Inde, dix-neuf variétés de navets, treize variétés de betteraves fourragères et six variétés de betteraves à sucre. Les essais de plantes légumineuses, luzerne et trèfles et graminées comportaient un programme de cultures améliorantes, en vue d'obtenir des espèces rustiques productives, de qualité supérieure. Ils comportaient aussi des expériences sur le mil, le dactyle, pétonné, le raygrass de l'ouest et certaines herbes sauvages. Le bulletin No 76 que vient de préparer M. O. Malte, Ph. D., agronomiste du Dominion et les régisseurs des fermes et stations expérimentales annexes, présente, sous forme sommaire, les résultats les plus importants de la saison. Pour obtenir gratuitement ce bulletin s'adresser au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

De l'utilité et des avantages de garder du bétail sur une ferme

Les avantages de garder du bétail sur une ferme sont multiples, règle générale, mais quand il s'agit d'une ferme éloignée des centres commerciaux, le cultivateur y trouvera non seulement des avantages; s'il veut retirer les meilleurs revenus de sa ferme il doit considérer comme une nécessité de garder du bétail et en aussi grande quantité qu'il pourra maintenir en bonne condition. En général sur une ferme il est avantageux de garder un bétail varié tel que vaches, moutons, cochons, etc., mais aussi il se rencontre beaucoup de fermes dont le sol est dans de mauvaises conditions particulières et, sur ces dernières, il n'est pas pratique de garder beaucoup de variétés de bétail, car elles ne pourraient être gardées avec profit. Il en est du bétail comme de la culture du sol: il faut les plantes qui réussissent le mieux tout comme il faut garder sur une ferme la sorte de bétail qui peut rapporter des profits où d'autres ne pourraient être gardés qu'avec perte.

Ainsi, par exemple, un cultivateur qui possède une terre fertile produisant abondamment diverses plantes fourragères et pour le pâturage et pour l'hivernement, pourra garder avec avantage des vaches laitières et des cochons, et en retirer de bons revenus; tandis que celui qui a à exploiter une terre montagneuse, rocheuse, grèveuse ou sablonneuse, par conséquent peu fertile, n'aura pas d'avantage à garder des vaches laitières ni beaucoup de cochons. Il pourra quelquefois faire de l'élevage pour la boucherie; mais sur un sol relativement pauvre et difficile à cultiver parce qu'il s'y rencontre des montagnes, des ravins ou des roches, il sera plus avantageux de garder des moutons, des chèvres, qui pourront aisément parquer dans tous ces endroits difficiles d'accès, y trouveront toujours diverses plantes suffisant à les tenir en bon état, mais non convenable pour les vaches laitières, par exemple, lesquelles ont besoin pour donner beaucoup de bon lait d'avoir accès à un gras pâturage.

Alph. POIRIER
Cultivateur, Normandin

Abonnez-vous au
"Madawaska"

La graine de navets

Les cultures de navets et autres racines couvraient une étendue de 175,000 acres au Canada en 1914 et donnèrent un rendement de 69,000,000 minots évalué à \$18,943,000. Voici le tableau des importations de graine de navets pour l'année finissant le 31 mars:

| | Livres | Valeur |
|-------------|-----------|-----------|
| Royaume-Uni | 1,123,058 | \$ 95,471 |
| Etats-Unis | 62,818 | 5,023 |
| France | 126,687 | 10,454 |
| Hollande | 24,162 | 16,837 |
| Autres pays | 39,618 | 3,071 |

Total 1,377,323 \$ 130,874

Il y a lieu de croire qu'une partie de la graine de navets importée du Royaume-Uni a été cultivée sous contrat sur le continent. La rareté de la main d'œuvre et le besoin de produits alimentaires laissent à supposer la quantité de semences qui pourront être obtenues d'Europe pour l'usage du Canada en 1916.

Criblures comme aliment à bétail

Les criblures des éleveurs terminaux à Fort William et Port Arthur sont composées de grain d'avoine, de blé, d'orge, et de lin séchés et cassés, avec une proportion variable de graines de différentes espèces de mauvaises herbes. Dans un huitième d'once de criblures grossièrement moulues il y avait 233 graines d'herbes dangereuses et 484 d'autres espèces de mauvaises herbes. Mais quand les graines les plus petites ont été enlevées, la vitalité de toutes celles qui restent est facilement détruite par la mouture. Les mauvaises graines les plus petites, comprenant de 30 à 40 pour cent de la totalité, ne sont pas complètement moulues par les moulins ordinaires et on croit que quelques unes d'entre elles sont enroulées dans les autres. Les petites graines nuisibles ont été séparées et que le reste a été finement moulu, les criblures font un aliment peu coûteux et nutritif.

Division des semences,
Ottawa

Graines de mauvaises herbes dans les aliments à bétail

Le son, le petit son, et le grain concassé sont quelquefois contaminés par des criblures moulues avec lesquelles ils sont mélangés dans les moulins à farine. Sur 396 échantillons recueillis dans tout le Canada en 1913 par le Ministère du Revenu de l'Intérieur, 140 contenaient une moyenne de 57 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre, et il ne s'en trouvait que 144 absolument exemptes de mauvaises graines vivantes. Un échantillon de grain concassé contenait 1104 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre. Le bulletin No. 255 du Ministère du Revenu de l'Intérieur donne les noms et les adresses des manufacturiers et la qualité de leurs produits.

Division des semences,
Ottawa



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1914.
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Connors N. B. 12.45 p. m. Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Connors N. B. 8.35 p. m.
Express: Dép. Connors N. B. 3.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.
Mixte: Dép. Connors N. B. 7.00 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général, F. X. Béanger, Agent général, Passagers et fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.
Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along side his homestead. Price \$5.00 per acre.
Duties—Six months residence in each of three years after certifying homestead patent; also 20 acres extra cultivation. Free-emption patents may be obtained as soon as homestead patent on certain conditions.
A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years, cultivate 20 acres and erect a house worth \$500. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.
W. W. CORY, G.M.C.
Deputy of the Minister of the Interior
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—4188.

GRANDE SOIREE DE CARTES

Donnée par les membres de la
Société l'Assomption

Lundi, le 15 Février 1915

Dans le haut du magasin de
M. Régis A. Cyr, St-Basile.

Nous invitons le public de tous les alentours à se rendre en foule le soir du lundi gras.

De riches cadeaux seront offerts aux gagnants; il y aura musique, chant.

Admission = 25 cts.

SO' VENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix: l'exemplaire, 10c.
Le cent: \$8.00

S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.
n. 5-6 m

RESTAURANT

Salle à Diner
Repas à Toute Heure
Cuisine de Première Classe
Service de Premier Ordre
Pâtisseries de toutes sortes dé-livrées sur commande

UNE VISITE EST SOLLICITEE
CHEZ
JOHN E. AUBEE
Rue Victoria,
EDMUNDSTON, N. B.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

Travail Rapide et Soigné.

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

Municipalité du Madawaska

Officiers de paroisse pour l'année 1915

PAROISSE DE ST FRANCOIS :

Clerc de Paroisse : Pascal Sirois.
Commissaires des Pauvres : Charles Landry, Damase Lizotte, Joseph Dominique.
Constables : Thomas Tobin, Félix Sirois, Damase Albert, jr., Dida- ce Nadeau, Maxime Michaud, Peter Pelletier, Arsène Bouchard.
Inspecteurs de Clôtures : Joseph Dominique, Vital Landry, Joseph Albert, Hilaire Landry, Alfred Boulet, Antoine Bérubé, Antoine Plour- de, Pierre H. Levasseur, Damase Lizotte.
Inspecteur d'Écluses : Orlin Gagné.
Mesureurs de Bois : George Bernier, J. H. Pelletier, Louis Pelletier.
Gardes-Forrières : Rémi A. Bouchard, Denis Levasseur, Frank Gendreau, William Oakes, Wilfrid D. Amours, Alfred Boulet, Félix Ouel- let, Odesme Viel, Jérôme Cyr, Joseph Bérubé, Charles Anetil, jr., Alsi- me Cyr.
Gardes-Champêtres : Howard Tagart, Noel Sylvain, Victor Milliard, Frank Oakes, Auguste Albert, Rémi Pelletier, Honoré Pelletier, Joseph O. Viel, George Bouchard, jr., Théophile Tardif, Pierre Morin, Joseph P. Lizotte, Henri Thibodeau.
Assesseurs : Magloire Dominique, Alfred Boulet, Charles Dionne.
Passesurs : Honoré Milliard, Maxime Perrault.
Percepteur de taxes : Magloire Bouchard.
Bureau de santé : Elude Albert, Cyrille Gervais.
Revisseurs : Joseph Laplante, Emile Nadeau.
Conseillers : Joseph Laplante, Emile Nadeau.

PAROISSE DE CLAIR :

Clerc de Paroisse : Liguori Nadeau.
Commissaires des Pauvres : Bélonie A. Nadeau, Alex Michaud, Ar- chille Levasseur.
Constables : Firmin Daigle, Fred Collin, Charles Chassé, Joseph Marquis, Frank Chassé, Michel McAuley, Josephel Michaud, Hilaire Daigle.
Inspecteurs de Clôtures : Narcisse Pelletier, Cyrille Lepape, Ed- ward Lahy, Tom Morin.
Bureau de Santé : Elude Albert, Cyrille Gervais.
Inspecteurs d'Écluses : John McAuley, Honoré Nadeau.
Gardes-Forrières : Joseph Ouellet, Willie W. Long, Thomas E. Martin, Victor A. Michaud, David P. Chassé, Johnny F. Soucy.
Gardes-Champêtres : Joseph A. Nadeau, François B. Levesque, Denis Plourde, François B. Michaud, Raymond P. Long, George Long.
Mesureurs de Bois : Liguori M. Nadeau, Antoine Soucy.
Percepteur de taxes : François Chassé, Sr.
Assesseurs : Firmin Daigle, Thomas E. Martin, Thomas P. Alb. rt.
Passesurs : N. Ouellet, Xavier Long, Hilaire Daigle.
Revisseurs : Romuald Long, jr., David Albert, jr.
Conseillers : Romuald Long, jr., David Albert, jr.

PAROISSE DU LAC BAKER :

Clerc de Paroisse : Denis Z. Daigle.
Commissaires des Pauvres : Fred Nadeau, Louis Bard, Joseph T. Cyr.
Constables : Jos. F. Lévesque, Gilbert B. Nadeau, Thomas Ouellet, André Banvills, Hector Caron, Emile Long, Xavier Collin.
Inspecteurs de Clôtures : Damase Soucy, Johnny P. Caron, Hector Nadeau, Baptiste B. Nadeau, Jos. C. Ouellet, Régis Collin, Phydine G.

Nadeau, Bélonie L. Pelletier.

Gardes-Forrières : Jos. Caron, Firmin Soucy, Docité Ouellet, Hector Banville, Bélonie T. Pelletier, Jos. Collin, Alexis Lévesque, Xa- vier Beaulieu, Elie Nadeau.
Gardes-Champêtres : Hector T. Pelletier, Jos. M. Ouellet, Adol. h. Boutot, Thomas Bouchard, sr., Téléphore Caron, Thomas Bonenfant, Fa- bien Carou, Xavier Lévesque, Henry Beaulieu, Jos. Lamotte, Jos. R. Lévesque.
Percepteur de taxes : Thomas Collin.
Inspecteur d'Écluses : Bélonie T. Pelletier.
Assesseurs : Jos. Caron, James Garrity, Charles Ouellet.
Bureau de Santé : Elude Albert, Cyrille Gervais.
Revisseurs : Joseph R. Long, Maxime Banville.
Conseillers : Joseph R. Long, Maxime Banville.

PAROISSE DE ST HILAIRE :

Constables : William Cloutier, Denis Albert, Thomas Roy, Frank Corneau, Pierre Collin.
Commissaires des Pauvres : Docité Michaud, Hector R. Daigle, Alex Nadeau.
Mesureurs de Bois : J. W. Baker, Valentine McLean.
Inspecteur d'Écluses : F. Xavier Cyr.
Gardes-Forrières : Joseph Saucier, Docité Nadeau, Auguste Daigle, Elias Daigle, Denis Cyr, Pierre Collin, Félix Martin, Joseph Bou- cher, Régis Martin, Victor Morneau, Pierre Laplante, jr., Narcisse Soucy.
Assesseurs : Florent Michaud, John Clair, Wilbrod Saindon.
Gardes-Champêtres : Honoré Daigle, Hypolite Cyr, Honoré Lebrun, Honoré Soucy, Joseph H. Albert, Johnny Albert, Josephel Albert, Paul Caron, Magloire Michaud, Rémi Marquis, Edmond Bérubé, Octave Pel- letier.
Inspecteur de Clôtures : Hector A. Daigle, Docité Nadeau, Félix Daigle, Isaac Albert, Joseph Cyr, Joseph Corno, Honoré Marquis, Joseph E. Morneau, Florent Michaud, Xavier Picard, Joseph Collin.
Percepteur de Taxes : Hector A. Daigle.
Clerc de Paroisse : Jessé W. Baker.
Revisseurs : Donat L. Daigle, Joseph Bélanger.
Bureau de Santé : Elude Albert, Cyrille Gervais.
Passesurs : Damase Cyr, Célestin Roy, Alex Nadeau.
Conseillers : Donat L. Daigle, Joseph Bélanger.

PAROISSE DE MADAWASKA :

Assesseurs : Régis Daigle, Pierre Mignault, Norbert Rossignol.
Conseillers : Théophile Michaud, Joseph Verret.
Constables : Michel Michaud, William Doustou, Frank Rice, El- onar Ouellet, Maxime Hébert, Honoré Cyr, Jos. X. Beaulieu, Sam Soucy, Arthur Ouellet, Henri Michaud.
Commissaires des Pauvres : Joseph Pelletier, Alphonse Beaulieu, Fred Levesque.
Percepteur de Taxes : John Y. Moreau.
Gardes-Champêtres : Michel Michaud, Raphael Rossignol, Cyprien Ouellet, Ethelbert Michaud, Alphonse Beaulieu, Pierre Beaulieu, Melley Rice, Anthony Boucher, Alphonse Lacombe, William Plourde, George Lagassé.
Inspecteurs de Clôtures : Michel Michaud, Pierre Beaulieu, Magloire Guimond, Fred Levesque, Germain Levesque.
Gardes-Forrières : Ferdinand Michaud, François Couturier, Rémi Plourde, Alphonse Morency, Alphonse Levesque, Denis Cyr, Félix La- combe.
Mesureurs de Bois : Allen Emerson, Michel Fournier, Gilbert Guerrette, Jos. T. Martin.
"Boom-Masters" : Honoré Cyr, Ferdinand Michaud.
Revisseurs : Théophile Michaud, Joseph Verret.
Clerc de Paroisse : Théodule Cyr.
Bureau de Santé : Elude Albert, Cyrille Gervais.

Comment la mort est devenue aveugle

Dieu envoya un jour la Mort répondre l'âme d'un pauvre homme chargé de famille. En entrant dans la maison du malade, la Mort salua tout le monde d'un air aimable.
—Que Dieu te donne tout bien, répondirent les braves gens. La mère ordonna à ses enfants de se vir de leur mieux la visiteuse.
—Laisse, dit la Mort, je n'ai besoin de rien ; je viens seulement prendre l'âme de ton mari, pour la conduire auprès de Dieu qui l'attend.
A ces mots, la femme et les enfants se mirent à pleurer.
—Si mon mari, si notre père meurt, qui nous nourrira ? Qui nous fournira des vêtements ? Au- cun de nous n'est en état de tra- vailler et de gagner sa vie. La Mort pensa qu'ils avaient raison et s'en alla.
Mais Dieu l'appela chez lui et lui demanda :
—Où est l'âme de cet homme pour qui je t'avais envoyée ?
—Seigneur, répondit la Mort, il me semble qu'il vaudrait mieux prendre l'âme des enfants ; ils sont encore tout petits et aucun n'est capable de travailler.
—Va, dit le Seigneur, prends une pierre au fond de la mer et apporte-la-moi de suite. La Mort apporte la pierre demandée.
Dieu lui dit alors :
—Casse cette pierre et regarde ce qu'il y a dedans. La Mort cassa la pierre en deux et il en sortit un petit ver.
—Approche, reprit Dieu. La Mort obéit en tremblant.
—Qui a créé cette pierre ?
—C'est toi, dit-elle.
—Qui a donné la vie à ce ver et qui l'a nourri dans cette pierre au fond de la mer ?
—C'est encore toi, Seigneur.
—Si j'ai donné la vie et la nourri- ture à ce misérable ver au fond de la mer, poursuit Dieu d'une voix sévère, je ne prendrais pas soin des hommes ? Il maudit alors la Mort.
—Désormais, tu seras aveugle pour ne point voir si les hommes sont vieux ou jeunes, riches ou pauvres. Tu seras silencieuse pour que tu ne parles pas et que les hommes ne te reconnaissent pas à te voir. Tu seras invisible pour que les hommes ne s'effrayent pas à ton aspect. Enfin, tu seras impitoyable pour qu'il ne t'arrive plus de te laisser attendrir par les supplications.
Puis Dieu donna un soufflet à la Mort, et, à partir de ce moment, la Mort devint aveugle, sourde, silen- cieuse, invisible et impitoyable.

VARIETES

Un caractère faible jeté dans le monde est comme un poltron jeté sur un champ de bataille.
Un ami véritable court au-devant de nos besoins. Il emploie toute son adresse à détourner notre misère, toute sa force à la combattre, tout son pouvoir à la soulager, toute sa discrétion à la couvrir.
Mettre un frein à sa langue ! Le plus difficile des devoirs et l'un des plus importants... La source de ce péché est presque toujours la vanité.
L'homme aime tant à vivre qu'il veut vivre deux fois : de là l'affec- tion conjugale ; et qu'il veut se survivre : de là l'affection pater- nelle. C'est de cet amour de la vie que naît le désir de l'immorta- lité. P. Janet.
Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnaît l'homme de cœur.
Pauvres ou riches, mariées ou non, les femmes ont de l'influence sur la vie privée ; le bonheur des familles dépend d'elles en grande partie. Perfectionner la vie privée, l'animer, l'embellir, la sanctifier, c'est là une grande et noble carri- ère. Mme Necker de Saussure.
Dans l'aumône, la délicatesse est la grâce du bienfait.
Sully Prud'homme.
Soyez assez bien, écrivait Féné- lon à une jeune fille de qualité, pour ne vous faire point critiquer comme une personne sans goût, malpropre et trop négligée ; mais qu'il ne paraisse dans votre exté- rieur aucune affectation de parure ni aucune faste.
On ouvre le cœur des autres quand on ouvre le sien.
Les idées sans l'amour qui les féconde, c'est le soleil d'hiver qui éclaire, si vous le voulez, mais sous les rayons duquel on peut mourir glacé.
Les vieilles femmes galantes sont plus folles que les jeunes, et cela se comprend : elles le sont depuis plus longtemps.
Qui se défie a été trompé... ou trompeur. Comtesse Diane.
La probité reconnue est le plus sûr de tous les serments.

Feuilleton du Madawaska LA BRISURE par PIERRE L'ERMITE

Deuxième Partie
11 (Suite)
La jeune fille passa dans la salle à manger en causant avec M. le curé, pendant que Gilles formait l'arrière- garde, escortant M. François.
—Il n'y a pas à dire... j'y suis... Pour un guépier... Mais je connais quelqu'un qui n'y moisira pas longtemps ! Ah non, alors !. Voilà un curé qui ne contempera pas souvent mon visage... Naturel- lement !... Pascale le met à sa droite... Et moi, j'hérite du papa !...
Le dîner commença avec un "Be- nédictine" discret, que l'abbé Bour- geois et Pascale récitèrent seuls, pendant que Gilles écrivait son nom au coin de l'assiette avec les pâtes de son potage.
M. François, lui, inspectait à deux mains une vieille bouteille poudreuse qu'on venait, avec précaution, de monter de la cave.
—Lazarette, ce n'est pas mainte- nant !... Il y a deux heures que ce vin devrait être ici... son bouquet

qu'il a de remarquable, c'est l'ex- pression qui, sur la dureté des lignes donne une noblesse aux traits et de la grâce au visage, comme certains soleils qui font sourire quand même et rendent accueillants les plus as- trères paysages.
Mais cette expression, Gilles ne les pas, ou inconsciemment ne veut pas la constater.
Le silence s'est prolongé pendant tout le potage, que Lazarette réussit toujours à la perfection.
—Cette bisque m'est sympathique s'écrie brusquement Gilles, heureux de ce culinaire exorde qui place la conversation sur un terrain de tout repos.
—Lazarette sait faire cent quatre sortes de potages, déclare M. Fran- çois en essayant ses moustaches.
—Cent quatre !... C'est un hy- pertrophie !... Elle serait curieuse à disséquer, votre bonne !... Elle doit avoir un cerveau spéciale...
—Cent quatre !... je maintiens... très tranchées, sans confusion pos- sible, nous en avons fait l'expérience. Si vous voulez la renouveler, cher ami, le cottage sera trop heu- reux de vous posséder, pendant un tiers d'année !...
—Eh bien... non !...
Gilles met dans ses paroles un tel accent de sincérité que l'abbé Bour- geois ne peut s'empêcher de le re-

garder.
—Je vois que Monsieur n'aime pas le potage !...
—Oh ! je ne le déteste pas...
—Seulement le chiffre vous épou- vante !...
—Un peu... à raison de deux par jour, cela me ferait trois mois à res- ter ici.
—Charmant !... s'écrie Pascale... Et il y a une heure que vous êtes arrivé !... Vous savez, il passe aux Bas-Herbiers un express à 9 h. 38 qui arrive à Paris vers 11 heures... Si le cœur vous en dit ?...
—Vous êtes extraordinaire, Pas- cale... Mais... et mon bureau ? Et mes collègues ?... Je ne suis pas libre comme vous !... Je suis un as- servi !...
—Pauvre martyr !... quand j'au- rais le temps, je vous plaindrai !...
—Naturellement !...
Le curé vient au secours de Gilles ; il a souvent fait cette expérience pendant ses vacances : les deux premiers jours, il s'ennuie, étant déran- cé d'un côté, et pas enraciné de l'autre ; mais après tout s'arrange. M. Gilles est parti de son milieu, de ses occupations, de ses habitudes, Melle Pascale le taquine, et puis, on le fait flner au déboté avec un pau- vre curé de campagne qui négocie pas du tout la situation.

Ici, Gilles fixe à son tour l'abbé Bourgeois, un peu étonné, malgré son scepticisme boulevardier, de cette sortie inattendue... Pascale a dit parler...
D'une façon bonhomme, le curé soutient son regard, et répète :
—Mais oui... Il me semble que si j'étais à votre place je garderais une petite dent à mes amis... Oh ! toute petite... proportionnée à la cause !...
—C'est au moins Pascale qui vous a répété cela ?...
—Non, Monsieur !... proteste la jeune fille.
—Je l'ai simplement lu, plusieurs fois déjà, sur votre figure, qui est très expressive...
—Protégez donc, Gilles ! s'écrie M. François.
—Alors, je proteste... dit Gilles, d'un ton qui avouait.
—Mais laissez-le... je ne lui en veut pas !... Au contraire, il est franc ! Seulement, Monsieur Gil- le-normand, rendez-moi cette justice : je vous ai deviné dès le premier instant ! Vous avez même dû remar- quer : j'ai refusé d'abord l'aimable invitation de Melle Pascale... Pour- tant, à la fin, entre deux amis qui me voulaient, et vous qui me reviez aux cinq cents diables, j'ai fait pen- cher la balance du côté des amis... Il ne faut pas me garder rancune

(A Suivre)

